

Avant-propos

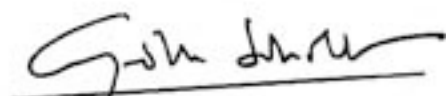
La création de la Mission Interministérielle des Mutations Économiques (MIME) en 2003 a marqué la volonté d'une intervention publique en faveur des territoires en difficultés, basée sur la veille et l'anticipation des mutations économiques. En Basse-Normandie, une pratique de l'intelligence économique était déjà bien ancrée grâce, notamment, à son inscription dans le Contrat de Plan État-Région et la mise en œuvre de dispositifs de coordination des pouvoirs publics, des entreprises, de l'université et des centres de recherches.

Renforcé aujourd'hui par l'activité du Groupe Inter-Services d'Appui aux Mutations Économiques (GIAME), le soutien de l'État se traduit en particulier par la réalisation partenariale de diagnostics territoriaux. Cet outil de veille et d'anticipation des mutations économiques vise à identifier les facteurs de fragilité structurels, ainsi que des indicateurs d'alerte sur l'accroissement des risques éventuels dans le territoire retenu. Les documents se présentent sous la forme d'une série de fiches thématiques visant à enrichir les connaissances dans des champs aussi variés que la démographie, l'enseignement, l'économie ou les finances locales.

Après le travail effectué sur le bassin d'Argentan en 2004, j'ai le plaisir de présenter le second volet qui concerne cette fois le bassin du Cotentin. Ce territoire garde en effet des fragilités, avec notamment un taux de chômage important, particulièrement chez les jeunes, un faible niveau de qualification et des problèmes économiques (trafic transmanche en baisse, fragilité des grandes

entreprises du territoire...). Le bassin du Cotentin possède des caractéristiques bien particulières : situé à la pointe d'une péninsule, avec une vocation agri-alimentaire marquée, une culture ouvrière et urbaine au sein d'un espace d'essence rurale, des activités très spécialisées (navale militaire, nucléaire civile et militaire). Il connaît désormais le contexte dynamique du redéploiement industriel et de la restructuration de la Défense, renforcé par l'implantation récente d'un centre mondial de supervision de la sécurité des systèmes informatiques. La signature, il y a peu, du Plan de dynamisation économique du Cotentin vient consolider cet élan. Financé par le Fonds de Restructuration de la Défense (FRED) conjointement au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), il prévoit la création de 500 emplois dans le Cotentin en trois ans.

Le but de ce diagnostic est de permettre une approche objective de la situation du bassin du Cotentin. Je souhaite qu'il soit utile à tous les acteurs appelés à y intervenir et qu'il permette d'évoquer les mutations économiques comme une opportunité pour le territoire et le développement des secteurs porteurs.



Cyrille SCHOTT
Préfet de la Région Basse-Normandie
Préfet du Calvados

Bassin du Cotentin

Diagnostic du territoire

Diagnostic réalisé par le :

RÉSEAU ÉTUDES DES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION

Ont participé à la rédaction de ce dossier :

Trésorerie Générale de la région de Basse-Normandie
Département des Études Économiques et Financières (DEEF)

Trésorerie Générale du département de la Manche
Action Économique et Développement Local

Rectorat
Service des Études, de la Prospective et de l'Analyse de Gestion (SEPAGE)

Direction Régionale de l'INSEE
Service des Études et de la Diffusion (SED)

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Service Études, Prospective, Évaluation, Statistiques (SEPES)

Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
Service Statistiques et Études Régionales
Comité Régional de Coordination de l'Observatoire Sociale (CRCOS)

Direction Départementale de l'Équipement de la Manche
Service Aménagement Urbanisme et Environnement (SAUE)
Analyses Territoriales et Politiques de l'État (ATPE)

Direction Régionale de la Jeunesse et des sports
Service Documentation, Études, Observatoire

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
Division Développement Industriel

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional d'Économie Agricole et des Affaires Rurales (SREAR)

Direction Régionale des Affaires Maritimes

Délégation Régionale au Tourisme

Pilotage :

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)

Sommaire

Thème 1 : Démographie

Fiche 1 : Une démographie stable	p. 5
Fiche 2 : Aujourd'hui, un territoire jeune... et demain ?	p. 9

Thème 2 : Enseignement - Vie scolaire

Fiche 3 : La population scolaire accueillie dans les établissements du pays	p. 13
Fiche 4 : Les parcours de formation et les résultats	p. 15
Fiche 5 : L'offre de formation initiale professionnelle et technologique	p. 19
Fiche 6 : L'enseignement supérieur	p. 21
Fiche 7 : L'offre de formation professionnelle continue en 2003	p. 23

Thème 3 : Cadre de vie

Fiche 8 : Le logement	p. 25
Fiche 9 : Les professionnels de santé	p. 33
Fiche 10 : Les équipements sanitaires sociaux et médico-sociaux	p. 37
Fiche 11 : Les équipements sportifs et l'offre de loisirs	p. 41

Thème 4 : Population active et dynamique de l'emploi

Fiche 12 : La population active	p. 45
Fiche 13 : Un territoire ouvrier	p. 49
Fiche 14 : L'emploi	p. 53
Fiche 15 : La tendance du chômage et les risques d'exclusion	p. 57
Fiche 16 : Les embauches et les tensions	p. 61

Thème 5 : Économie - Infrastructures

Fiche 17 : L'agriculture, la pêche et la conchyliculture	p. 65
Fiche 18 : Éléments pour une analyse économique du Pays du Cotentin	p. 69
Fiche 19 : Le tourisme et la plaisance	p. 79
Fiche 20 : La desserte du Cotentin	p. 87

Thème 6 : Finances locales et données financières

Fiche méthodologique : Méthode et modalité de regroupement des données fiscales	p. 91
Fiche 21 : La fiscalité locale sur les entreprises (taxe professionnelle)	p. 93
Fiche 22 : La fiscalité locale sur les ménages	p. 97
Fiche 23 : Les communes du territoire	p. 101
Fiche 24 : Le groupement à fiscalité propre	p. 105
Fiche 25 : Les difficultés des ménages	p. 111



Pays du Cotentin

Notez bien que par convention et conformément au « Guide des zonages bas-normands » le territoire retenu pour ce bassin correspond au Pays du Cotentin, appellation usitée dans ce dossier.

Il est composé des cantons de la Manche suivants : Barneville-Carteret ; Beaumont-Hague ; Bricquebec ; Carentan sauf les communes de Auxais et Raids ; Cherbourg-Octeville ; Equeurdeville-Haineville ; 3 communes du canton de La Haye-du-Puits hors Vesly : Appeville, Canville-La-Roque, Denneville ; Montebourg ; Octeville hors Cherbourg-Octeville ; 1 commune du canton de Périers : Baupté ; Les Pieux ; Quettehou ; Sainte-Mère-Église ; Saint-Pierre-Église ; Saint-Sauveur-Le-Vicomte ; Tourlaville et Valognes.